

# Rapport de l'Académie européenne des brevets 2023

Annexe au Bilan annuel



## Résumé exécutif

L'Académie européenne des brevets fournit des services d'éducation et de formation à des parties prenantes en Europe et au-delà, grâce à une gamme complète d'activités et de ressources en ligne. En 2023, l'Académie a axé ses activités sur trois grands domaines : la délivrance des brevets, le transfert de technologie et les contentieux des brevets, sous-tendus par les piliers que sont la numérisation, la coopération, la modularité et la certification. Pris conjointement, ces domaines couvrent le cycle de vie complet d'une invention brevetée, et constituent le socle des activités éducatives et des produits de l'Académie.

2023 a été témoin de plusieurs réalisations importantes. Consécutivement au lancement de l'examen du CEAB (certificat européen d'administration des brevets) en décembre 2022, les matériels et cours de formation conçus par l'Académie pour aider les personnes candidates au CEAB sont devenus une activité majeure en matière de formation, suivis de l'ancien cours de préparation à l'examen préliminaire de l'EEQ.

En plus de l'organisation des trois conférences Matters (Recherche, Examen et Opposition), l'année 2023 a été marquée par la première conférence en ligne Litigation Matters, organisée en partenariat avec les principaux acteurs du secteur. 2023 a également assisté à la consolidation du cadre modulaire d'enseignement de la propriété intellectuelle (MIPEF) qui vise à satisfaire la demande croissante des universités et à soutenir le développement d'un enseignement moderne de la PI, principalement dans des programmes universitaires liés aux sciences et à l'ingénierie. Deux cours destinés à être intégrés aux programmes universitaires, chacun donnant droit à des crédits dans le cadre du système européen de transfert de crédits (ECTS).

Consciente de la nécessité de transmettre aux auditoires plus jeunes les valeurs d'innovation et d'entrepreneuriat, l'OEB a lancé plusieurs initiatives combinant modules de formation, récompenses et salons scientifiques. Ces événements ont été organisés en partenariat avec les Écoles européennes, et dans le contexte du 50<sup>e</sup> anniversaire de la CBE.

La formation dans le domaine de la **délivrance des brevets** couvre l'ensemble de la procédure de délivrance des brevets – de l'examen quant à la forme et de la recherche sur l'état de la technique à l'examen quant au fond et aux procédures post-délivrance. Cette formation s'adresse donc à la fois au personnel des offices nationaux des brevets (ONB) et aux spécialistes des brevets. Plus de 8 656 participants ont assisté en 2023 à 63 activités et 917 heures de formation dans ce domaine. Neuf plateformes d'échange nationales, avec une audience totale de 592 participants, ont été organisées en 2023.

Afin d'améliorer la portée et les effets du système du brevet européen, l'Académie met également certaines de ses activités de formation à disposition d'ONB d'États non contractants dans le cadre des activités de coopération internationale de l'OEB. En 2023, les mandataires de 51 États non contractants ont participé aux activités organisées par l'Académie et se sont inscrits sur le portail d'apprentissage en ligne.

La formation dans le domaine du **transfert et de la diffusion de technologies** s'adresse aux universités et aux PME/PMI. En 2023, 28 activités de formation

représentant 193 heures de formation destinées aux universités, aux étudiants et aux chercheurs ont attiré 5 379 participants. En 2023, outre le lancement du MIPEF, l'Académie a poursuivi sa série de modules de formation "Du laboratoire au marché" fondés sur l'expérience de finalistes et de lauréats du Prix de l'Inventeur européen. En 2023, 136 universités ont participé au programme Pan-European Seal pour les jeunes professionnels (PES, YPP), géré conjointement avec l'EU IPO. Dans le domaine du soutien aux activités, l'Académie a organisé 39 manifestations, représentant 307 heures de formation. 6 327 participants y ont assisté, dont des PME/PMI, des entrepreneurs et des gestionnaires de propriété intellectuelle.

Dans le domaine du **contentieux des brevets**, la formation s'adresse aux juges et aux avocats, notamment aux membres des chambres de recours et aux conseils en brevets qui plaident. En 2023, 14 activités de formation représentant 330 heures de formation ont attiré 4 361 participants. L'Académie a soutenu le lancement de la juridiction unifiée du brevet (JUB), contribuant ainsi à la formation des juges et des membres du personnel de la JUB.

Le réseau bien établi des centres d'information sur les brevets européens (**PATLIB**) a amplifié la portée de l'enseignement de la propriété intellectuelle. En janvier 2024, le réseau PATLIB comporte 320 centres d'information répartis dans 37 pays (36 États membres de l'OEB et un État autorisant l'extension). L'OEB soutient les centres PATLIB en proposant des formations, des financements, du soutien à la certification et des sessions de travail en réseau, et en organisant la conférence annuelle PATLIB.

L'initiative sur le transfert de connaissances vers l'Afrique (**KT2A**) a également eu un impact significatif sur le champ d'application des activités de formation de l'OEB. Lancée en avril 2022 dans le but de renforcer la capacité de transfert de technologie en Afrique en promouvant la coopération entre le réseau PATLIB et les universités africaines, l'initiative KT2A regroupait 26 pays africains et 64 universités fin 2023.

Globalement, en 2023, l'Académie a organisé 190 activités totalisant 1 638 heures d'apprentissage, dont 917 dans le domaine de la délivrance des brevets, 391 dans le domaine du transfert de technologie et 330 dans le domaine du contentieux des brevets, ainsi que 46 heures au sein du réseau PATLIB. Le nombre total de participants aux activités de formation en direct a atteint 26 480 (soit une augmentation de 20 % par rapport à 2022). La principale croissance a été enregistrée dans le domaine du transfert et de la diffusion de technologies (+35 %), et celui du contentieux des brevets et de l'application des droits de brevet (+86 %). En outre, le centre de formation en ligne comptait 18 748 utilisateurs actifs enregistrés en 2023.

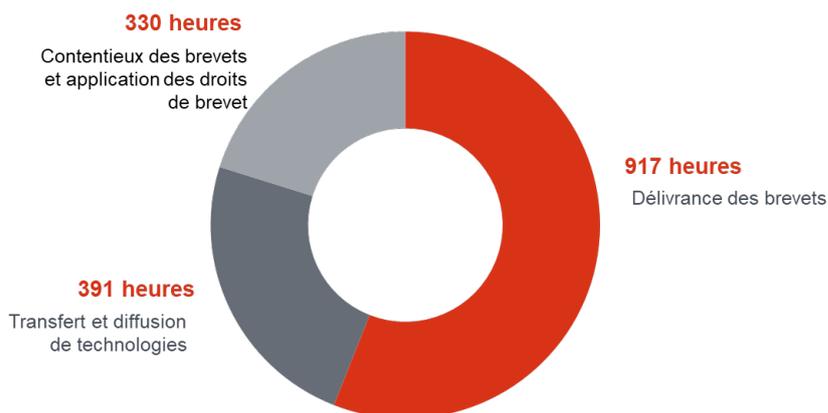
## Table des matières

<b>Résumé exécutif</b>	<b>2</b>
<b>1. Portée</b>	<b>5</b>
<b>2. Les quatre piliers de l'Académie européenne des brevets</b>	<b>9</b>
2.1 Numérisation	10
2.2 Modularité	11
2.3 Certification	12
2.4 Coopération	13
<b>3. Activités dans les domaines de formation</b>	<b>14</b>
3.1 Délivrance de brevets	14
3.2 Transfert et diffusion de technologies	17
3.3 Contentieux des brevets et application des droits de brevet	22
<b>4. Réseau PATLIB</b>	<b>23</b>
4.1 Soutien au réseau PATLIB	24
4.2 Transfert de connaissances vers l'Afrique	25
<b>5. Conclusion</b>	<b>25</b>

## 1. Portée

En 2023, l'Académie européenne des brevets a organisé 190 activités totalisant 1 638 heures d'apprentissage, dont 917 (56 %) dans le domaine de la délivrance des brevets, 391 (24 %) dans le domaine du transfert et de la diffusion de technologies et 330 (20 %) dans le domaine du contentieux des brevets et de l'application des droits de brevet. La majorité des activités de formation ont toutefois été organisées en ligne, comme dans les années précédentes.

Figure 1 – Nombre total d'heures de formation par domaine



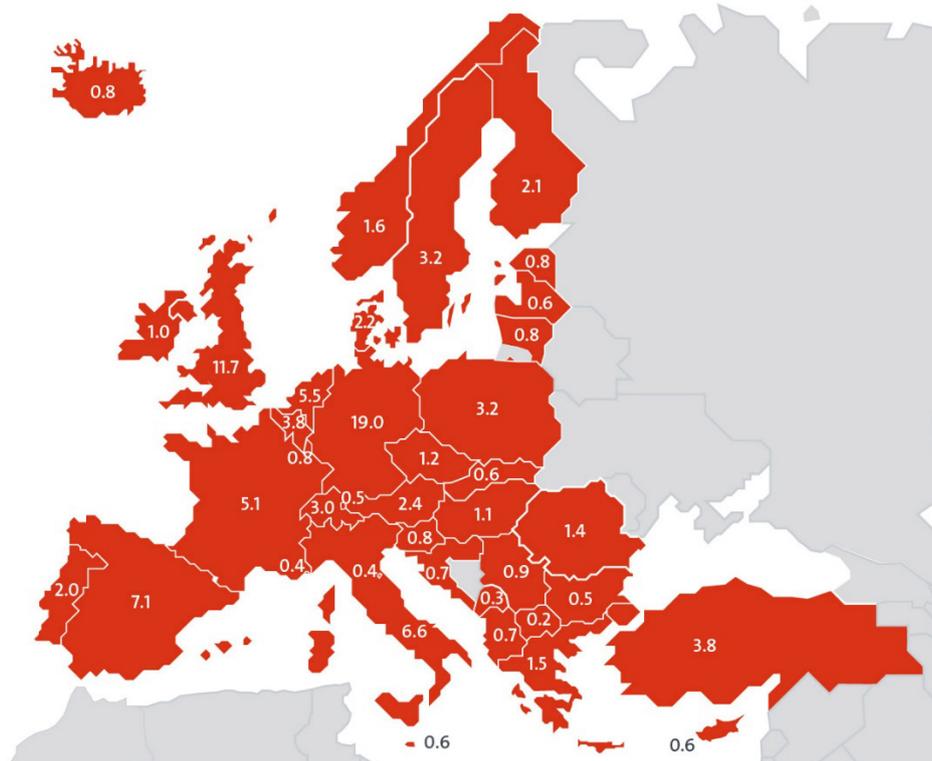
Source : OEB

Le nombre total de participants aux activités de formation en direct a atteint 26 480. Il s'agit d'une augmentation de 20 % par rapport à 2022 (21 017 participants), ce qui en fait la troisième année consécutive de participation la plus élevée jamais enregistrée. Sur le nombre total de participants, 8 656 ont suivi une formation dans le domaine de la délivrance des brevets (ONB et conseils en brevets), 11 706 dans celui du transfert de technologies (entreprises et milieux universitaires), 4 361 dans celui du contentieux des brevets et de l'application des droits de brevet, et 1 757 au sein du réseau PATLIB. Dans le domaine du contentieux des brevets et de l'application des droits de brevets, l'augmentation a atteint 35 % par rapport à 2022. L'augmentation de 86 % de la participation aux activités de formation au contentieux des brevets et à l'application des droits de brevets s'explique en partie par l'élargissement du public aux avocats et aux juges, et par la forte demande de formations liées à la JUB.

Le centre de formation en ligne propose en outre des cours et des ressources d'apprentissage. La plupart sont accessibles gratuitement par auto-inscription ; quelques cours sont soumis à une inscription préalable et, dans quelques rares cas, à un droit d'entrée.

En 2023, l'Académie a proposé 1 638 heures de formation à 26 480 participants et 18 748 utilisateurs actifs enregistrés auprès du centre de formation en ligne.

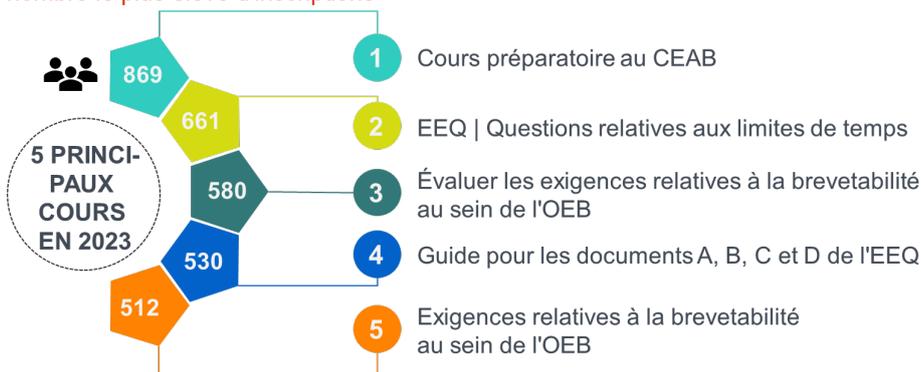
Figure 2 – Pourcentage d'utilisateurs enregistrés auprès du centre de formation en ligne



Source : OEB

Le centre de formation en ligne a reçu plus de 200 000 visites en 2023, et près de 1,3 million de pages du site web de l'Académie des brevets ont été consultées. Les visiteurs du centre de formation en ligne recherchaient des formations sur des sujets d'actualité liés à la propriété intellectuelle. Les cours les plus populaires en 2023 étaient les cours préparatoires au CEAB et à l'EEQ. Ces activités de formation ont contribué au succès de la deuxième édition du CEAB et à la continuation de l'EEQ numérique.

Figure 3 – Cours du centre de formation en ligne de l'Académie ayant enregistré le nombre le plus élevé d'inscriptions



Source : OEB

Les cours ayant enregistré le nombre le plus élevé d'inscriptions en 2023 étaient les cours préparatoires au CEAB et à l'EEQ.

L'un des objectifs de l'OEB, tel que défini dans le document CA/64/21<sup>1</sup>, est d'étendre l'impact et la portée de l'Académie. Pour atteindre cet objectif, l'Académie promeut ses activités et cherche à attirer des participants n'appartenant pas aux États membres. L'OEB s'investit dans la coopération

<sup>1</sup> CA/64/21 – Modernisation de l'offre et du cadre de l'Académie européenne des brevets.

internationale et s'emploie à soutenir le développement de systèmes de brevets efficaces dans le monde entier.

Dans le cadre de ces efforts, une formation est dispensée au personnel des offices nationaux des États non contractants, en particulier aux États autorisant l'extension ou la validation des brevets européens, ainsi qu'à ceux qui participent à la coopération renforcée. En 2023, les mandataires de 51 États non contractants ont participé à des manifestations organisées par l'Académie.

Dans le domaine de la délivrance des brevets, la grande majorité des participants aux activités de formation de l'Académie viennent d'États membres (89 %).

Le centre de formation en ligne compte 18 748 utilisateurs actifs enregistrés (actifs au cours des deux dernières années), dont 60 % viennent d'États membres. La numérisation contribue activement à l'augmentation régulière de la participation d'États membres comme d'États non membres. Elle démontre également l'intérêt croissant des utilisateurs de pays non européens pour les formations liées à l'innovation et le système du brevet européen, ainsi que l'influence des efforts de coopération de l'OEB avec les États autorisant la validation et les États à partenariat renforcé, et les initiatives de coopération spécifiques telles que la KT2A.

Figure 4 – Répartition géographique des utilisateurs actifs sur le centre de formation en ligne



Source : OEB

L'augmentation du nombre d'utilisateurs actifs sur le centre de formation en ligne, en particulier ceux venant d'États non membres, démontre l'intérêt global croissant pour les formations de l'Académie européenne des brevets.

Tableau 1 – Répartition géographique du nombre de visites et d'actions sur le centre de formation en ligne

	Europe	Asie	Amérique du Nord	Afrique	Afrique du Sud	Océanie
<b>Visites</b>	167 126	18 991	8 506	4 072	1 673	756
<b>Actions</b>	1 154 320	90 123	29 739	29 511	7 753	4 000

Source : OEB

En 2023, les participants aux formations de l'Académie étaient pour 53 % des femmes et pour 47 % des hommes.

En ce qui concerne la parité hommes-femmes, 2023 confirme l'impact du passage au format numérique : en 2023, la proportion de femmes a dépassé

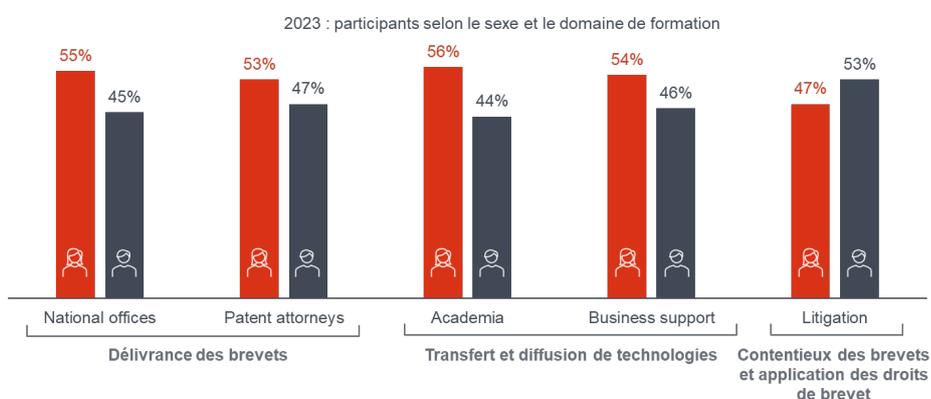
celle des hommes dans tous les domaines de formation, à l'exception du contentieux des brevets et de l'application des droits de brevet. En cela, la tendance positive enregistrée en 2021 et 2022 se poursuit.

Figure 5 – Parité hommes-femmes dans les activités de l'Académie en 2023



Source : OEB

Figure 6 – Répartition hommes-femmes dans les trois domaines de formation en 2023

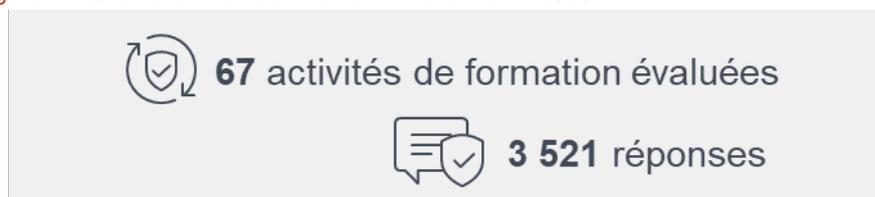


Source : OEB

L'évaluation et l'appréciation des activités de l'Académie suivent depuis 2009 la même méthodologie, centrée sur la satisfaction de chaque participant au sujet de la formation dispensée par l'Académie. Les participants évaluent les activités de formation sur la base de trois critères, à savoir le contenu, la diffusion et la technologie, en attribuant à chaque critère une note de 1 (la plus mauvaise) à 5 (excellent). Des retours d'expérience sur la qualité ont également été systématiquement recueillis dans la partie texte libre du formulaire d'évaluation et utilisés pour améliorer en permanence les formations de l'Académie.

En 2023, 67 activités de formation ont été évaluées selon la méthodologie susmentionnée, et le nombre total de réponses reçues des participants était de 3 521. La note moyenne est de 4,35, ce qui est comparable aux notes reçues les années précédentes.

Figure 7 – Évaluation des activités de l'Académie en 2023



### Taux de satisfaction

	Délivrance des brevets	Transfert et diffusion de technologies	Contentieux des brevets et application des droits de brevet
2022	4,51	4,53	4,43
<b>2023</b>	<b>4,34</b>	<b>4,39</b>	<b>4,38</b>

### Évaluation globale de l'Académie



Évaluation : 5: Excellent 4 3: Moyen 2 1: Mauvais

Source : OEB

## 2. Les quatre piliers de l'Académie européenne des brevets

L'activité de formation de l'Académie repose sur les quatre piliers que sont la numérisation, la modularité, la coopération et la certification, et sur un ensemble harmonisé d'activités et de formats éducatifs.

Le catalogue de formations de l'Académie 2023 regroupe trois domaines thématiques, à savoir la délivrance de brevets, le transfert et la diffusion de technologies, et les contentieux des brevets et l'application des droits de brevet. Ces domaines facilitent la communication entre les groupes cibles et permettent l'élaboration d'itinéraires de formation qui attirent des publics divers.

Un enseignement de la propriété intellectuelle de qualité délivré au format numérique et de façon modulaire afin de répondre au mieux aux besoins des utilisateurs, en vue de l'obtention de certifications, et en collaboration avec des partenaires et des institutions compétents.

Figure 8 – Trois domaines de formation, un large éventail de publics

Domaines de formation	Publics : Professionnels	Institutions
Délivrance des brevets	■ examinateurs de brevets agents des formalités/assistants juridiques	offices nationaux des brevets
	■ conseils en brevets agents des formalités/assistants juridiques	cabinets de conseils en brevets organisation professionnelle de conseils en brevets et agents des formalités/assistants juridiques
Diffusion et transfert des technologies	■ universitaires responsables de la PI étudiants et doctorants chercheurs	universités centres de recherche organisations spécialisées dans le transfert de technologie Institutions de recherche publiques PATLIB
	■ responsables de la PI DG et responsables	organisations spécialisées dans le transfert de technologie PME associations professionnelles
Litiges en matière de brevets et application des brevets	■ juges avocats parquet conseils en brevets	ministères de la justice tribunaux organisations spécialisées dans la PI associations professionnelles

Source : OEB

Les formations de l'Académie contribuent à de nombreux autres ODD des Nations Unies en plus de l'objectif de développement durable n° 4 qui vise à assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

Les objectifs de développement durable des Nations Unies sont une série de 17 objectifs interconnectés qui concernent des biens publics et visent à créer un futur plus durable et de meilleure qualité pour tous.

Figure 9 – Contenus de l'Académie liés aux ODD des Nations Unies

ODD de l'ONU	Titre	ODD de l'ONU	Titre
9 INDUSTRIE INNOVATION INFRASTRUCTURE	<ul style="list-style-type: none"> <li>Technologies quantiques</li> <li>Biotechnologie (vaccins en particulier)</li> <li>Technologies vertes</li> <li>Intelligence artificielle</li> </ul>	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recyclage des plastiques, et plastiques alternatifs</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développement durable et le système de brevet</li> <li>Série de séminaires sur la brevetabilité</li> <li>Technologies vertes / Cycle de l'eau</li> <li>Inventions mises en œuvre par ordinateur liées à la brevetabilité</li> </ul>	7 ÉNERGIE PROPRE ET ÉCONOMIQUE DANS TOUTES LES ZONES	<ul style="list-style-type: none"> <li>Série de conférences Inventeurs inspirants : de l'hydrogène vert à partir de la lumière du soleil et de l'air</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>S'attaquer au futur</li> <li>Créer – Protéger – Innover : Amener les idées jusqu'au marché</li> <li>Série de conférences Inventeurs inspirants : des associations uniques en leur genre qui combinent aimants et verrouillage mécanique</li> <li>Vaccins et thérapeutique</li> <li>Conférence 2023 sur les Entreprises technologiques à forte croissance (HTB)</li> <li>Du laboratoire au marché – études de cas sur l'innovation</li> <li>Logiciels et brevets dans les technologies médicales : stimuler la croissance de votre PME/PMI</li> <li>Technologies de l'IA, réglementation et activité inventive</li> </ul>	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme tutoré sur les spécificités de la brevetabilité dans le domaine de la chimie</li> <li>Santé numérique</li> <li>Vaccins et thérapeutique</li> <li>Logiciels et brevets dans les technologies médicales : stimuler la croissance de votre PME/PMI</li> </ul>
		6 EAU PROPRE ET D'ÉGOUT	<ul style="list-style-type: none"> <li>Technologies vertes / Cycle de l'eau</li> </ul>

Source : OEB

## 2.1 Numérisation

La majeure partie du catalogue de formations de l'Académie est diffusée en ligne, depuis les activités de formation en direct au format Zoom aux activités de formation prises en charge par Moodle. La plupart de ces activités sont proposées gratuitement.

L'Académie propose des conférences, des exposés et des cours (notamment des cours auto-rythmés), des séminaires (avec une composante pratique), et des ateliers (pour une participation interactive des formateurs et des participants). Tout cela assure un niveau d'interaction variable entre les intervenants et les

participants. Certaines activités comprennent des quiz et des enquêtes pour l'obtention d'un certificat. Nombre d'entre elles sont enregistrées et mises à disposition sur le centre de formation en ligne en tant que ressources d'apprentissage.

Un nouveau site web dédié à la formation en ligne permet de rechercher facilement les activités de formation par sujet et par public cible.

Figure 10 – Environnement d'apprentissage numérique



Source : OEB

## 2.2 Modularité

L'Académie dispense des formations modulaires qui peuvent, si nécessaire, être combinées et réutilisées de sorte à répondre aux besoins des utilisateurs. Le cadre modulaire d'enseignement de la propriété intellectuelle (MIPEF) en est un bon exemple.

La modularité facilite la réutilisation et l'adéquation aux besoins des utilisateurs.

Figure 11 – Cadre modulaire d'enseignement de la propriété intellectuelle (MIPEF)



Source : OEB

La modularité permet de créer des parcours d'apprentissage combinant différentes activités de formation pour des groupes cibles spécifiques.

Figure 12 – Parcours d'apprentissage



Source : OEB

## 2.3 Certification

L'Académie fournit des formations en vue de l'obtention de certifications européennes. Le cours tutoré de préparation à l'examen préliminaire de l'EEQ (tuteurs epi expérimentés), et le cours préparatoire au CEAB, figurent parmi les cours qui comptent le plus grand nombre d'inscriptions au centre de formation en ligne, avec respectivement 661 et 869 participants en 2023.

Le premier examen en vue de l'obtention du CEAB a eu lieu en décembre 2022. Le CEAB vise à permettre aux assistants juridiques, aux administrateurs de brevets et aux agents des formalités de démontrer qu'ils ont acquis les connaissances et les compétences nécessaires pour gérer les procédures auprès de l'OEB relatives au dépôt de demandes de brevet européen et de demandes internationales, à leur traitement, à la délivrance du brevet et à son maintien, ainsi que les procédures administratives post-délivrance. Lors de la deuxième édition du CEAB, en 2023, l'Académie a soutenu plus de 869 candidats en leur proposant un cours de préparation gratuit, ainsi que du matériel pour un apprentissage auto-rythmé. Pour chacun des cinq modules, mensuellement, deux sessions en ligne ont été organisées et deux groupes d'étude ont été créés, afin de permettre aux candidats de bénéficier d'un apprentissage collaboratif.

Le cours tutoré de préparation à l'examen préliminaire de l'EEQ, et le cours préparatoire au CEAB, en vue de l'obtention de certifications, sont les cours auto-rythmés les plus suivis à l'Académie.

Le cours de préparation à l'examen préliminaire de l'EEQ est un cours de six mois qui propose une expérience d'e-learning mixte. Il comprend des vidéos introductives, des articles approfondis, des questions d'examen blanc basées sur l'examen réel, et des études de cas approfondies. Les participants à ce cours peuvent contacter des tuteurs expérimentés de l'epi via un forum de discussion sur lequel les tuteurs répondront aux questions relatives à l'examen. En outre, des sessions d'information destinées aux candidats à l'EEQ ont été suivies par 368 participants (une augmentation de 16 % par rapport à 2022), qui ont également pu tester leurs compétences et leurs connaissances pendant une période de cinq mois avant le véritable examen.

Le MIPEF susmentionné vise également à répondre à la nécessité de délivrance de crédits académiques. Dans le cadre du système européen de transfert de crédits (ECTS), les universités peuvent délivrer six crédits aux étudiants qui ont achevé avec succès les deux cours du MIPEF.

## 2.4 Coopération

En 2023, la coopération avec les États membres a pris la forme de rapports et d'échanges dans le cadre du CSTO et du Conseil, ainsi que de réunions opérationnelles visant à élaborer le catalogue de formations pour 2024. Un groupe de travail ad hoc composé de 33 experts et de parties prenantes de 15 offices nationaux (ONB) s'est réuni en mai 2023 afin d'identifier leurs préférences en matière de formation pour l'année suivante. Trois grands thèmes se sont avérés prioritaires : la recherche de littérature non-brevet (LNB) et l'outil de recherche basé sur ANSERA (ABS) ; la rédaction d'opinions écrites ; et les examens dans les domaines de la chimie et des inventions mises en œuvre par ordinateur. Les ONB ont également exprimé le souhait de former leur personnel à des thèmes qui concernent plus spécifiquement le brevetage avancé, comme l'IA pour les publics non spécialisés.

La coopération avec l'Académie de l'EU IPO s'est poursuivie en 2023 dans le cadre du réseau Pan-European Seal et d'autres activités de formation conjointes visant à promouvoir l'enseignement de la propriété intellectuelle dans les universités. Conjointement avec l'EU IPO, l'Académie a organisé deux séminaires en ligne, qui ont attiré plus de 400 participants et suscité un taux de satisfaction de 90 %. En décembre s'est tenue la deuxième édition de la réunion conjointe des Académies de l'OEB et de l'EU IPO, et des États membres, qui a regroupé les points de focalisation autour de thématiques et d'expériences concernant la formation interne et externe. La réunion a également permis de renforcer le réseau des autorités chargées de la PI en Europe.

Dans le domaine des conseils en brevets, l'Académie s'associe à des organisations telles que l'epi et le CEIPI pour organiser des conférences et des activités de formation, comme convenu dans les protocoles d'accord et les plans de travail annuels pertinents.

La coopération en matière de transfert de technologie constitue également une priorité importante. Environ 90 % des activités dans ce domaine ont impliqué des partenaires externes comme le service d'assistance européen sur la PI, l'Institut européen d'innovation et de technologie, le Conseil européen de l'innovation (CEI), la Licensing Executives Society International (LESI), le Centre de la

La coopération à divers niveaux est essentielle au succès des formations proposées par l'Académie.

propriété intellectuelle, l'EUIPO, l'Enterprise Europe Network, le CEIPI, et l'International Institute for IP Management.

Tableau 2 – Exemples de coopération dans la formation au transfert de technologie

Titre	Nombre de participants	Tierce partie organisatrice avec l'OEB
Stratégie de PI	590	I3PM, CEIPI
ip4inno – Stratégie de PI pour les entreprises	495	ip4inno consortium
Gestion de la PI : évaluation et protection	291	I3PM, CEIPI
Forum destiné aux entreprises technologiques à forte croissance 2023 : stratégie et gestion de la PI	260	LESI
Évaluation de la PI : comment améliorer la prise de décision éclairée	241	Service d'assistance européen sur la PI
Gestion de la PI : exploiter et commercialiser la PI	241	I3PM, CEIPI

Source : OEB

En matière de contentieux des brevets, la coopération repose sur différents partenaires des secteurs public et privé. En 2023, l'Académie a soutenu plusieurs sessions de formation dédiées aux juges et au personnel de la JUB, en coopération avec la JUB. Pour soutenir l'entrée en vigueur du système du brevet unitaire au 1<sup>er</sup> juin 2023, l'Académie a proposé plusieurs séminaires sur le brevet unitaire.

L'Académie coopère étroitement avec les chambres de recours pour organiser la conférence sur les décisions clés des chambres de recours et l'atelier sur la brevetabilité, en présence d'une sélection de juges nationaux. La collaboration avec l'Association des avocats en brevets européens (EPLAW), la European Patent Litigators Association (EPLIT), l'Association des juges en propriété industrielle (IPJA) et l'Université technique de Munich a également été cruciale pour l'organisation de certaines activités de formation.

### 3. Activités dans les domaines de formation

#### 3.1 Délivrance de brevets

La formation dans le domaine de la délivrance de brevets porte sur l'ensemble de la procédure de délivrance des brevets, de l'examen des formalités et des recherches de l'état de la technique à l'examen quant au fond et aux procédures post-délivrance telles que l'opposition. Elle vise essentiellement deux publics : (i) le personnel des ONB, des institutions gouvernementales et des organisations du secteur public, et (ii) les mandataires agréés et les assistants juridiques.

### 3.1.1 Offices nationaux

Au total, en 2023, 36 activités de formation représentant 569 heures de formation, dont neuf plateformes d'échange et un séminaire technique sur le terrain spécifique à la CPC, ont été organisées pour le personnel des ONB. Elles ont généré 3 404 inscriptions. Neuf plateformes d'échange nationales, avec une audience totale de 592 participants, ont été organisées en 2023, soit quatre événements de plus qu'en 2022.

Offices nationaux :  
3 404 participants,  
36 activités de  
formation, et  
569 heures de  
formation.

Tableau 3 – Plateformes d'échange nationales en 2023

État membre	Titre	Date	Nombre de participants
Suède	Revendications de type Markush	Février 2023	11
France	Fusion froide	Février 2023	10
République tchèque	Technologies intelligentes dans les secteurs de la santé et de l'agriculture	Mai 2023	15
Norvège	Géophysique, technologie de forage et inventions mises en œuvre par ordinateur (CII)	Septembre 2023	103
Pologne	Convergence	Octobre 2023	64
Danemark	Éoliennes et CII	Novembre 2023	21
Italie	Brevetage dans le domaine de la chimie pharmaceutique	Novembre 2023	120
Turquie	Intelligence artificielle et invention dans le métavers	Novembre 2023	224
Espagne	Emballage	Décembre 2023	24

Source : OEB

La première édition de la conférence iLearn Day Together a eu lieu le 11 octobre 2023. Les examinateurs de l'OEB et les examinateurs nationaux se sont informés et ont discuté de thèmes de fond d'intérêt commun afin de promouvoir les meilleures pratiques et d'améliorer la compréhension et la prévisibilité.

Les autres offres de formation comprennent la série de séminaires sur les brevets, des cours auto-rythmés sur les inventions mises en œuvre par ordinateur et les méthodes commerciales, ainsi que sur les recherches structurées, et des ateliers thématiques. À la demande des États membres, un atelier pour les agents des formalités et plusieurs programmes tutorés sur les

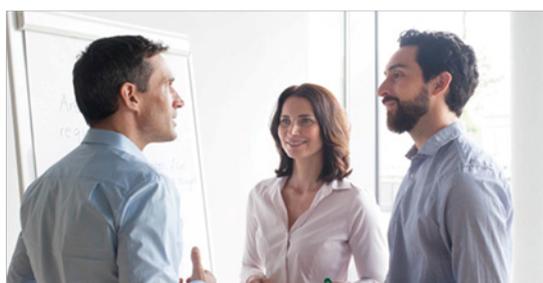
amendements traitant des spécificités du brevetage dans le domaine de la chimie ont été organisés.

La série de séminaires sur les brevets s'est poursuivie en 2023 avec trois séminaires sur : la clarté et le caractère suffisant de la divulgation ; les méthodes d'affaires, la conception assistée par ordinateur et les programmes d'ordinateur ; et la recherche structurée (pour les examinateurs de brevets seulement). Chaque séminaire se déroule sur un trimestre et aborde différents aspects d'un même sujet et se concentre sur un thème précis. Une première session est ouverte aux examinateurs de brevets et aux conseils en brevets, et une seconde session est réservée aux examinateurs de brevets.

42 agents des ONB des États membres reçoivent une lettre d'information mensuelle soulignant les prochaines activités de formation proposées par l'Académie, et sont encouragés à la diffuser au sein de leur organisation.

Figure 13 – Offices nationaux 2023

### OFFICES NATIONAUX



Source : OEB

### 3.1.2 Conseils en brevets

Au total, en 2023, 5 252 participants ont suivi 27 activités de formation représentant 348 heures de formation destinées aux mandataires agréés et aux assistants juridiques. La formation dans ce domaine est traditionnellement marquée par trois conférences Matters régulières qui examinent le cycle de vie d'un brevet, de la recherche à l'opposition.

La 35<sup>e</sup> édition de la conférence Search Matters a eu lieu en mai. Axée sur le thème de la durabilité, elle a présenté les stratégies et les techniques de recherche en matière de brevets de l'OEB, ainsi que diverses bases de données et programmes de recherche accessibles au public, permettant ainsi aux entreprises et aux organismes de recherche d'améliorer leurs recherches en matière de brevets.

La conférence Examination Matters a été organisée en octobre sous une forme hybride et sur plusieurs sites, à Munich et à Rijswijk. La manifestation était centrée sur plusieurs aspects de procédure et de fond des procédures d'examen. Cette conférence a, comme la conférence Opposition Matters, été organisée en collaboration étroite avec l'epi.

La conférence Opposition Matters s'est tenue en novembre et est devenue l'édition la plus suivie de cette manifestation. 22 orateurs ont partagé leurs points de vue sur les évolutions les plus significatives des aspects de procédure et de fond des procédures d'opposition.

**Conseils en brevets :**  
5 252 participants,  
27 activités de  
formation, et  
348 heures de  
formation.

En termes de participation, ces résultats confirment le succès du format en ligne pour les conférences Matters.

La série de conférences Guidelines2day a donné un aperçu des Directives relatives à l'examen 2023 (en vigueur à partir de mars 2023) et des mises à jour pertinentes pour les procédures de délivrance des brevets. La demande en la matière a été confirmée par la participation de près de 1 600 personnes (soit une augmentation de 10 % par rapport à 2022).

Une série de conférences en ligne sur la mise à jour du PCT a été organisée dans les trois langues officielles, ce qui montre que le public apprécie les formations dans différentes langues, et souligne la portée de la session en anglais, qui a attiré des participants de pays non européens.

L'Académie a également continué de proposer un cours de quatre semaines sur le brevetage des inventions mises en œuvre par ordinateur, ainsi qu'une série de quatre conférences en ligne sur le brevetage des inventions transsectorielles, intitulée "Tackling the Future" (S'attaquer au futur).

Figure 14 – Conseils en brevets 2023

### CONSEILS EN BREVETS



Source : OEB

## 3.2 Transfert et diffusion de technologies

Le domaine du transfert et de la diffusion de technologies se concentre sur les universités et les établissements d'enseignement supérieur européens, les autres établissements d'enseignement, les PME/PMI et les start-ups. Les objectifs visent à contribuer à la sensibilisation, promouvoir le développement des futurs ingénieurs, chercheurs, responsables et entrepreneurs, et aider les entreprises à optimiser l'utilisation du système de PI. De nombreuses activités de formation ont été organisées en collaboration avec l'Académie de l'EUIPO, le service d'assistance européen sur la PI et diverses universités et associations académiques.

Avec 11 706 participants, le domaine du transfert et de la diffusion de technologies enregistre une augmentation de 35 % par rapport à 2022.

### 3.2.1 Milieux universitaires

En 2023, 5 379 participants ont suivi 28 activités de formation représentant 193 heures de formation destinées aux universités, aux étudiants et aux chercheurs.

Milieux universitaires : 5 379 participants, 28 activités de formation, et 193 heures de formation.

Figure 15 – Milieux universitaires 2023

## MILIEUX UNIVERSITAIRES



-  5 379 participants
-  28 activités de formation
-  90 heures de conférences
-  103 heures d'auto-apprentissage

Source : OEB

Pour répondre à la demande croissante des universités et soutenir le développement d'un enseignement moderne de la propriété intellectuelle dans les programmes universitaires de sciences et ingénierie, l'Académie a lancé le MIPEF en 2023. Le MIPEF se compose de deux cours destinés à être intégrés aux programmes universitaires, et donnant droit chacun à trois crédits ECTS.

Le MIPEF est destiné à être intégré aux programmes universitaires.

Figure 16 – Le Cadre modulaire d'enseignement de la propriété intellectuelle (MIPEF)

## Cadre modulaire d'enseignement de la PI (MIPEF)

### Objectifs et format

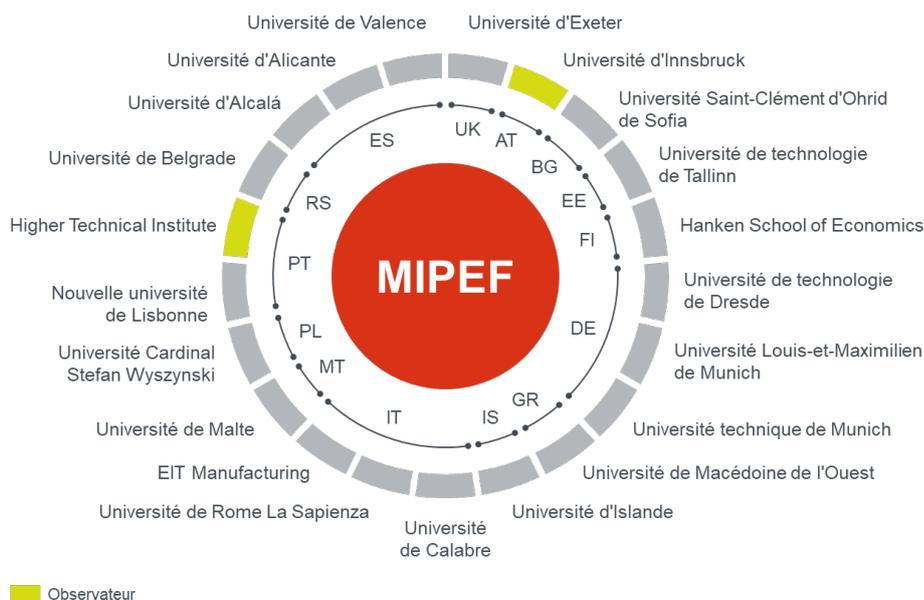
- Extension du programme académique par un cours sur la PI gratuit, co-labellisé avec l'OEB
- Offre personnalisable pour les étudiants en master et en doctorat
- Obtention d'un certificat de l'OEB et de 6 crédits ECTS
- Complément aux formations à la PI existantes, donnant la perspective d'acteurs de terrain sur la base d'études de cas
- Méthodes d'enseignement et d'évaluation variées, comprenant des sessions en direct, des forums interactifs encadrés par des tuteurs et des exercices notés



Source : OEB

Au printemps 2023, trois universités (UTM Munich, Université d'Alicante et Politecnico di Torino) ont entamé une phase pilote avec un premier cours de niveau débutant. À l'automne 2023, lors de son lancement officiel, le MIPEF comptait 21 universités de 13 États membres et 580 étudiants inscrits.

Figure 17 : Le MIPEF : universités participantes en 2023



Source : OEB

Le MIPEF a également permis de renforcer la coopération avec les universités du PES YPP (Pan-European Seal Young Professionals Programme), ce qui s'est traduit par l'adhésion d'un plus grand nombre de nouvelles universités techniques au programme. Le PES YPP est géré conjointement avec l'EUIPO et offre aux diplômés des États membres de l'OEB la possibilité d'apprendre, de développer leurs compétences et d'améliorer leur employabilité future grâce à des missions stimulantes dans divers services de l'OEB. En 2023, 11 universités de 10 États membres ont adhéré au PES YPP en signant des protocoles d'accord tripartites avec l'OEB et l'EUIPO. Le nombre total d'universités participantes a atteint 136 en 2023.



quatre heures de discussions hebdomadaires, animées par des examinateurs, des conseils en brevets, des gestionnaires de propriété intellectuelle et des inventeurs, ont attiré des publics divers.

S'intéressant aux nouvelles générations et consciente de la nécessité de transmettre aux auditoires plus jeunes les valeurs d'innovation et d'entrepreneuriat, l'OEB a lancé plusieurs initiatives dans ce domaine. L'OEB a ainsi soutenu la 18<sup>e</sup> édition du European School Science Symposium qui s'est tenu à Varese, en Italie, du 26 au 29 mars 2023. En collaboration avec les Écoles européennes, l'Académie a également élaboré un cours complémentaire sur la durabilité et la citoyenneté active. Dans le cadre du 50<sup>e</sup> anniversaire de la CBE, un module de formation en ligne a été élaboré afin d'aider les professeurs de l'enseignement secondaire à présenter la PI à leurs élèves.

L'OEB a lancé plusieurs initiatives destinées aux enfants et aux adolescents.

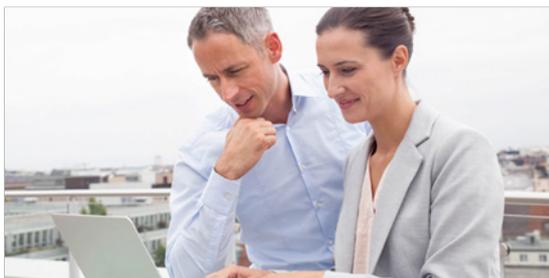
### 3.2.2 Soutien aux activités

39 activités de formation ont été proposées aux entreprises en 2023, et en particulier aux PME/PMI, à leurs décideurs et aux spécialistes de la PI les conseillant. Ces manifestations ont permis de dispenser près de 198 heures de formation, dont 109 heures de conférences, et ont attiré 6 327 participants.

Soutien aux activités  
6 327 participants,  
39 activités de formation, et  
198 heures de formation.

Figure 19 – Soutien aux activités 2023

#### SOUTIEN AUX ACTIVITÉS



Source : OEB

L'initiative Entreprises technologiques à forte croissance (HTB) a encore progressé en 2023, en collaboration avec la LESI. Trois forums en ligne et une conférence HTB sur place ont été organisés, couvrant des sujets tels que le financement de la croissance, la construction pour la vente, ou encore la stratégie et la gestion de la propriété intellectuelle. Au total, 1 495 personnes ont assisté à ces manifestations.

Les activités couvraient des sujets tels que les logiciels et les brevets dans le domaine des technologies médicales, les jeux vidéo, la mobilité verte, et la lutte contre le cancer. Elles ont attiré des entrepreneurs de plus de 50 pays.

Des séminaires ont été régulièrement organisés pour présenter les outils et les stratégies de l'OEB en matière de PI : Évaluation de la PI : comment améliorer la prise de décision éclairée ; Utilisation commerciale de l'information brevets ; et Utilisation des outils de recherche de l'OEB pour améliorer les décisions commerciales. La série de séminaires en ligne intitulée Du laboratoire au marché : les parcours réussis du transfert de technologie, organisée avec le service d'assistance européen sur la PI, a été suivie par quatre séminaires en ligne sur les PME/PMI et par des études de cas de transfert de technologie.

### 3.3 Contentieux des brevets et application des droits de brevet

La formation dans ce domaine est destinée aux juges et aux avocats plaidants, y compris, dans une moindre mesure, aux membres des chambres de recours et aux conseils en brevets qui plaident. En 2023, 14 activités de formation représentant 330 heures de formation ont attiré 4 361 participants. Cela constitue une augmentation de 86 % du nombre de participants par rapport à 2022. L'élargissement du public qui, outre les juges, comprend désormais également des avocats plaidants, et la forte demande de formations liées à la JUB expliquent cette croissance.

Contentieux des brevets :  
4 361 participants,  
14 activités de formation, et  
330 heures de formation.

L'année 2023 a été marquée par la première conférence Litigation Matters, organisée en ligne, en partenariat avec la JUB, l'EPLAW et l'EPLIT. Avec une liste de 21 orateurs, dont des praticiens de premier plan dans toute l'Europe et des juges de la JUB, la conférence a été consacrée au partage des premières expériences et des cas de mise en œuvre du dispositif du brevet unitaire, ainsi qu'aux dernières pratiques en matière de contentieux des brevets en Europe. Avec un total de 1 443 inscriptions, la conférence clôture le cycle annuel des conférences Matters de l'OEB.

La conférence annuelle « Chambres de recours et décisions clés » a présenté les points forts de la jurisprudence des chambres de recours, les décisions les plus récentes de la Grande Chambre de recours et un panel complet de juges sur l'interprétation des revendications. Cette manifestation a attiré 1 200 participants.

En coopération avec l'Association des juges de la propriété intellectuelle (IPJA) et l'EPLAW, le Forum annuel des juges européens s'est tenu en octobre à Venise, en Italie, et s'est penché sur les premiers mois depuis l'entrée en vigueur de la JUB le 1<sup>er</sup> juin.

Le programme de stage judiciaire a été organisé pour la première fois sous une forme hybride, combinant une formation sur la brevetabilité, une simulation de procédure orale inspirée d'une affaire traitée par les chambres de recours, et un séjour au sein des chambres de recours et comprenant une participation à la conférence annuelle internationale de Munich sur le droit des brevets (MPLC).

La conférence sur les technologies de l'IA, la réglementation et l'activité inventive, qui s'est tenue en mai, a abordé des questions juridiques d'actualité sur l'utilisation de l'IA dans le cadre de l'activité inventive, les cas récents de l'OEB concernant les demandes de brevet sur l'IA et l'évolution de l'environnement réglementaire en matière d'IA. Elle a attiré 658 participants. L'Académie a également soutenu la MPLC annuelle sur le thème des injonctions (anti-)anti-poursuites dans les affaires de contrefaçon de brevet, organisée par l'Université technique de Munich, ainsi que deux simulations de procédure orale de la JUB organisées par le CEIPI et l'AIPPI Finlande en collaboration avec la Cour de marché finlandaise.

En 2023, l'Académie a soutenu le lancement réussi de la JUB, en contribuant à la formation des juges et membres du personnel de la JUB. La première activité de formation, destinée à tous les juges juridiquement et techniquement qualifiés, a eu lieu en janvier 2023 à Budapest, en Hongrie. Entre janvier et mars, l'Académie a également contribué à deux autres activités de formation de la JUB,

sur les règles et pratiques internes pour le personnel administratif de la JUB et sur le système de gestion des affaires (CMS) ; en novembre, elle a apporté un soutien organisationnel global aux formations de la JUB pour les juges et le personnel légalement qualifiés, à Milan, en Italie.

Figure 20 – Contentieux des brevets 2023

### CONTENTIEUX DES BREVETS ET APPLICATION DES DROITS DE BREVET



-  4 361 participants
-  14 activités de formation
-  268 heures de conférences
-  62 heures d'auto-apprentissage

Source : OEB

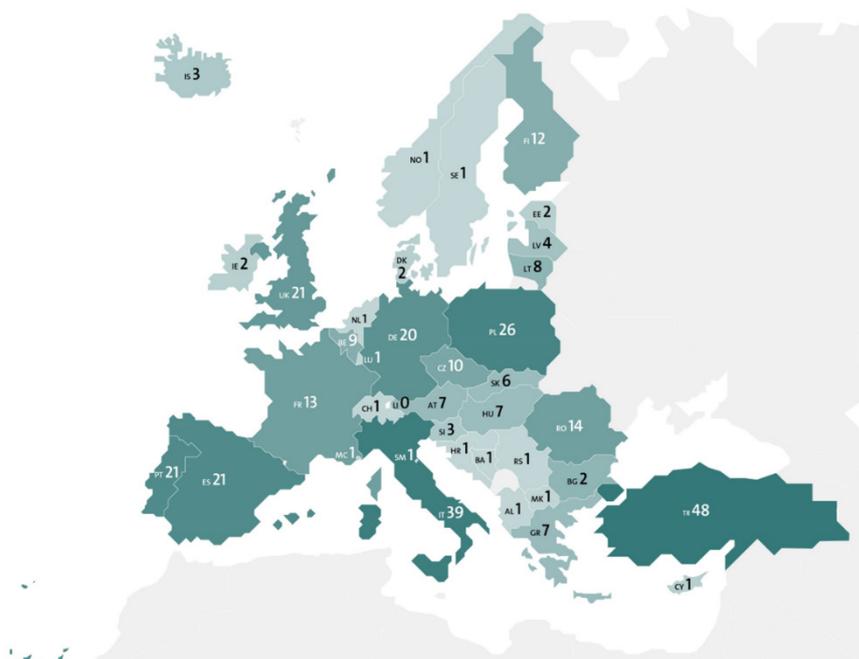
## 4. Réseau PATLIB

Le réseau bien connu des centres d'information brevets (PATLIB) européens, et son initiative sur le transfert de connaissances vers l'Afrique (KT2A), ont aussi eu un impact significatif sur le champ d'application des activités de formation de l'OEB en 2023.

En janvier 2024, le réseau PATLIB regroupe 320 centres répartis dans 37 pays (36 États membres de l'OEB et un État autorisant l'extension). Ces centres proposent des conseils et des services en matière de PI, d'informations brevets et de transfert de technologie aux industries locales, aux PME/PMI, aux chercheurs et aux innovateurs.

En 2023, le réseau PATLIB a regroupé 320 centres répartis dans 37 pays.

Figure 21 – Le réseau PATLIB : nombre de centres par pays



Janvier 2024  
Source : OEB

## 4.1 Soutien au réseau PATLIB

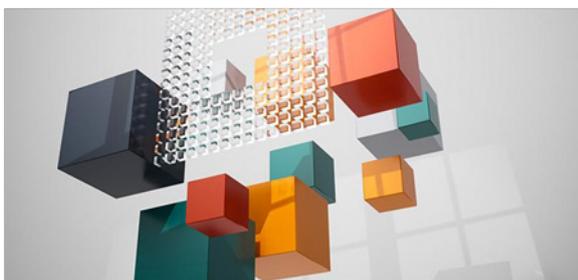
Pour pouvoir fournir des services de PI au niveau national, l'OEB procure aux centres PATLIB des formations et des certifications, ainsi que des sessions d'échange destinées à la mise à jour du réseau sur des sujets spécifiques pertinents, comme l'amélioration de la gestion des brevets, en mesurant la qualité technologique des inventions.

En mai 2023 la conférence PATLIB s'est tenue à Tallinn, en Estonie, en coopération étroite avec l'ONB.

La conférence PATLIB 2023 s'est tenue sous une forme hybride à Tallinn, en Estonie, et a réuni 3 757 participants, un record en la matière.

Figure 22 – Activités de formation destinées au personnel du réseau PATLIB

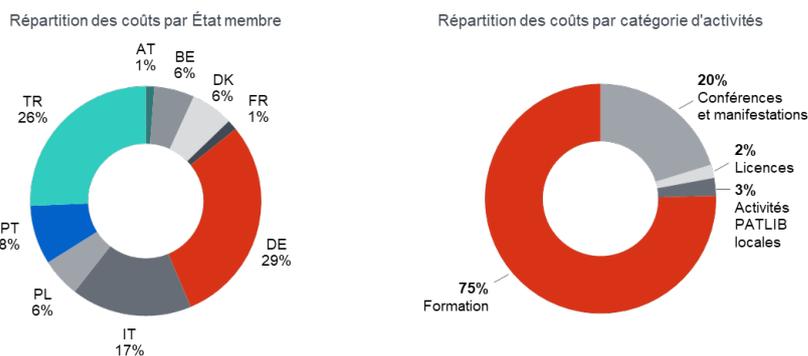
### CENTRES PATLIB



Source : OEB

Le paquet de services numériques permet en outre aux centres PATLIB de percevoir des fonds de l'OEB en remboursement de divers coûts. En 2023, 64 activités de neuf États membres ont été remboursées, principalement pour la participation à des activités de formation sur le transfert de technologie, pour l'organisation d'une manifestation PATLIB locale et pour des licences logicielles. La Figure 23 montre le type d'activités remboursées et les montants remboursés par pays.

Figure 23 – Répartition du paquet de services numériques par État membre et par activité



Source : OEB

## 4.2 Transfert de connaissances vers l'Afrique

Le programme KT2A a été lancé en avril 2022 dans le but de renforcer la capacité de transfert de technologie et de faciliter la sensibilisation à la PI et les compétences en PI, en Afrique, en promouvant la coopération entre le réseau PATLIB et les universités africaines.

Les universités sont sélectionnées en collaboration avec l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO), l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) et les ONB, et en synergie avec des organisations déjà actives dans ce domaine, telles que le réseau des centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) de l'OMPI.

L'initiative KT2A comprend trois types d'activités : une formation ouverte au personnel et aux étudiants des universités ; un mentorat proposé par les experts PATLIB ; et des partenariats de jumelage concrets entre des universités spécifiques et les centres PATLIB.

En 2023, deux manifestations majeures ont eu lieu dans le cadre de la KT2A : une à Abidjan (Côte d'Ivoire), du 24 au 26 juillet ; l'autre à Abuja (Nigeria), du 5 au 6 septembre, sous une forme hybride.

Les universités participantes font état de résultats positifs, et pas seulement en termes de formation disponible. Elles soulignent également la collaboration avec les experts PATLIB et le renforcement des échanges avec d'autres universités. Cette initiative élargit la portée des services et de l'offre de formation de l'OEB, tout en promouvant la sensibilisation à la PI et sa valorisation en Afrique.

Fin 2023,  
64 universités et  
26 pays africains se  
sont joints à l'initiative  
KT2A.

## 5. Conclusion

En se concentrant sur les domaines que sont la délivrance de brevets, le transfert et la diffusion de technologies, et les contentieux des brevets, l'Académie gère les besoins en formation d'une communauté de PI plurielle. Grâce à cela, les activités de formation conservent toute leur pertinence et leur impact, et pavent la voie de l'inclusion uniforme et de la durabilité.

En 2023, la formation de grande qualité à la PI de l'Académie a contribué à des développements majeurs au nombre desquels figurent le lancement du brevet unitaire et le soutien de la JUB, le déploiement du nouvel outil de recherche basé sur ANSERA, et les initiatives de coopération avec des pays autorisant la validation et des pays prenant part à la coopération en partenariat renforcé. De nouveaux domaines de formation et de nouveaux publics cibles sont venus s'ajouter au portefeuille initialement dédié à la procédure de délivrance des brevets, tout en accordant une attention supplémentaire aux besoins des universités, des PME/PMI, et des groupes professionnels tels que les juges, les assistants juridiques et les conseils. Cela a été rendu possible par une collaboration systématique et continue avec les parties prenantes, notamment les États membres.

Le lancement et la mise en œuvre réussis du MIPEF soulignent l'engagement de l'Académie envers la modularité, la numérisation, la coopération et la certification. L'initiative KT2A illustre par ailleurs la détermination de l'OEB à développer un

écosystème mondial de la PI, interconnecté et innovant, et profitable à tous les États membres.

Les formations procurées en 2023 par l'Académie ont permis de soutenir des objectifs plus ambitieux de l'OEB. Grâce aux formations et aux actions réalisées en 2023, l'Académie est mieux préparée aux enjeux de 2024 et mieux à même de contribuer au plan stratégique 2028.

Les programmes éducatifs complets, les partenariats stratégiques et les initiatives avant-gardistes de l'OEB éclairent avec brio son engagement à délivrer un enseignement de grande qualité de la PI par l'intermédiaire de l'Académie, non seulement pour répondre aux besoins de formation immédiats de la communauté européenne de la PI, garantir les connaissances et les compétences pour travailler efficacement et contribuer ainsi à la capacité d'innovation de l'Europe, mais aussi poser les bases d'un futur où l'enseignement de la PI et la sensibilisation à la PI sont essentiels pour favoriser l'innovation, la croissance économique et la coopération au-delà des frontières.